



Offre de Contrat d'apprentissage - « Finance du cinéma »
CNC/ Direction financière et juridique / Service des financements

Créé en 1946, le « Centre national du cinéma et de l'image animée » (CNC) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Il assure la conception et la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines du cinéma et des autres arts et industries de l'image animée, notamment ceux de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia.

Le CNC prélève par la fiscalité des ressources assises sur le chiffre d'affaires de la distribution des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, quel que soit le support, pour les investir dans la création et la distribution de ces œuvres. Il constitue ainsi un maillon essentiel de la politique de financement public du cinéma et de l'audiovisuel.

Le service des financements assure le suivi des dispositifs de financement du cinéma et de l'image animée hors compte de soutien du CNC : SOFICA, crédits d'impôt (cinéma, audiovisuel, jeu vidéo), Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (établissement de crédit tourné vers les entreprises de ces secteurs), fonds d'investissements, financement participatif etc. Le service suit également les principales structures subventionnées par le CNC (Festival de Cannes, Cinémathèque française, Fémis, Unifrance, TVFI etc.), ainsi que des budgets cinéma/audiovisuels d'administrations partenaires (Louvre, Orsay, autres ministères).

Après du chef de service, et en collaboration avec son adjointe, l'apprenti(e) sera notamment en charge des points suivants :

1/ Suivi des SOFICA

- Suivi de la levée de fonds 2017 des SOFICA (de septembre à décembre 2017)
- Suivi et bilan des investissements 2017 (de mars à mai 2018) : répartition des investissements par type d'œuvre, de producteur, de contrat, SOFICA par SOFICA
- Analyse des bilans des investissements
- Examen des demandes d'agrément des SOFICA en vue de la collecte de 2018 (été 2017)
- Participation aux réflexions du service sur les évolutions du dispositif, dont l'avantage fiscal pour les souscripteurs passera de 36 % à 48 % à partir de la levée de fonds 2018

2/ Suivi des crédits d'impôt

- Mise à jour des bases de données du service
- Participation à des études sur les retombées économiques des réformes récentes des crédits d'impôt (dépenses de tournage sur le territoire, créations d'emplois dans la filière, dépenses et recettes fiscales pour l'État)
- Veille sur les dispositifs étrangers concurrents

3/ Etude des instruments privés destinés au financement du secteur

Exemples : fonds d'investissement, financement participatif, services proposés par les établissements bancaires (différents types de crédits, évaluation des catalogues, etc.)

- Recueil et traitement des études et statistiques existantes
- Elaboration de fiches sur les différents acteurs proposant ces financements, leur environnement réglementaire, leurs activités et le poids de leurs investissements dans le secteur
- Contribution à la réflexion du service sur la place des politiques publiques dans ce mode de financement

4/ Veille internationale sur les mécanismes de financement du cinéma et de l'audiovisuel

- En lien avec les équipes de la Direction des affaires européennes et internationales, participation à l'élaboration de fiches par pays décrivant les principales données économiques du secteur, les mécanismes de financement publics et privés ainsi que les accords de coopération ou de coproduction existants avec la France
- Etudes ponctuelles sur la compatibilité et l'articulation des outils de financement européens

Etudes : Sciences Po, Ecole de commerce, ENS, Université (profil spécialisé en économie ou finance d'entreprise souhaitable)

Niveau : Bac+4 ou Bac+5

Début souhaité : septembre/octobre 2017, pour une période d'un an.

Qualités requises :

- Capacité d'adaptation, esprit de synthèse, curiosité et sens de l'initiative
- Connaissances en finance d'entreprise et comptabilité exigées
- Cinéphilie et notions d'économie du cinéma indispensables.

Merci de faire parvenir vos candidatures à Nicolas Chaumette – Département Mobilité et Valorisation des Compétences, à l'adresse suivante : recrutement@cnc.fr, sur la référence suivante : **SDF / CA3**